

Neuilly-sur-Marne

La compagnie théâtrale doit quitter l'hôpital

L'AVENIR s'obscurcit pour la compagnie théâtrale Vertical Détour, installée depuis 2005 sur le site de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne. Le conseil général de Seine-Saint-Denis a décidé cette semaine de supprimer la subvention de résidence allouée aux artistes depuis trois ans, soit 23 000 € pour l'année 2008. Autre mauvaise nouvelle : alors que la convention d'occupation des lieux qui lie la compagnie à l'établissement se termine le 30 juin, la direction de l'hôpital a annoncé hier qu'elle ne serait pas prolongée. Dans une semaine, la compagnie se retrouve donc à la rue.

« Le projet était de créer un lieu ouvert »

Chez Vertical Détour, c'est la stupeur. Sans la subvention, qui représente 15 % du budget, et sans locaux, plus d'activité possible. Frédéric Ferrer ne cache pas son désarroi. Pour les deux salariés et la poignée d'intermittents, l'incertitude est totale au-delà du 30 juin. Une chose est sûre, les dix représentations de « Kyoto Forever » prévues à l'automne semblent compromises.

La compagnie s'était installée en 2005 à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, sur le site des anciennes cuisines alors en friche. « Le projet était de créer un lieu ouvert à l'inté-



NEUILLY-SUR-MARNE, HIER. Après la perte d'une subvention et la fin de la mise à disposition de ses locaux, la compagnie Vertical Détour, installée à Ville-Evrard, risque de mettre fin à ses activités. (LP/GIREG AUBERT.)

rieur de l'hôpital », explique Frédéric Ferrer, metteur en scène.

L'équipe aménage deux salles de 50 et 150 places, et monte des spectacles en rapport avec les lieux et une lecture des lettres d'Antonin Artaud, interné un temps entre ces murs. Dans le même temps, elle monte des ateliers de théâtre, d'écriture et d'expression corporelle où se rencontrent les patients et un public classique. « La première année, un patient assistait à toutes les répétitions. Il a fini par jouer dans la

pièce », raconte le metteur en scène. « Au-delà même de la compagnie, nous défendons un projet pour ce site, plaide Frédéric Ferrer. Il y a une vraie demande pour des lieux de répétition comme celui-ci. » Mais le conseil général, qui avait pourtant acheté le mois dernier une représentation du spectacle « Kyoto Forever » jouée samedi dernier, en a décidé autrement. « La décision n'a rien à voir avec Vertical Détour », précise Emmanuel Constant, vice-président PS, chargé de la culture. « C'est la

même règle pour toutes les compagnies en résidence : nous signons des conventions-cadres de trois ans pour les accompagner. Mais cette solution qu'on leur apporte ne doit être qu'une étape de leur vie. Cela permet de renouveler les compagnies avec lesquelles nous travaillons. »

Le site des anciennes cuisines, tout comme la partie ouest de l'hôpital, doit être vendu à la ville pour ses développements fonciers, mais pour l'heure, aucun calendrier n'est établi.

GIREG AUBERT